

Conditions de garantie pour les strips LED Radium Easy Connect

Version: Wipperfürth, novembre 2024

Chère cliente, cher client,

Les produits LED Radium sont réputés pour leur conception de haute qualité, leur gestion thermique professionnelle, l'utilisation de composants de haute qualité et la mise en œuvre de mesures systématiques d'assurance qualité. Radium accorde les garanties ci-dessous sur les strips LED Radium Easy Connect qui sont utilisées conformément aux spécifications produit et d'application fournies par Radium (par exemple, fiche technique, guides d'application, listes de compatibilité). La période de garantie commence à la date d'achat.



5 ans ou la durée de vie indiquée
(selon la première éventualité)
Strips LED Radium Easy Connect

1. Déroulement de la garantie

Si un strip LED Radium Easy Connect vendue par Radium tombe complètement en panne pendant la période de garantie à compter de la date d'achat en raison d'un défaut du produit, elle peut faire l'objet d'une réclamation. Pour cela, il convient de contacter Radium et de fournir les documents suivants:

- une lettre de réclamation précisant le motif (description, photos) et les coordonnées du bénéficiaire de la garantie (prénom et nom, adresse postale complète et valide),
- les détails du produit (désignation, référence, code EAN) et la quantité,
- une copie du ticket de caisse (justificatif d'achat).

Aucune inscription supplémentaire n'est nécessaire. Sur demande, le Radium Easy Connect Strip défectueux doit être renvoyé, accompagné des informations relatives à la procédure de réclamation (par exemple, la date de la lettre de réclamation), dans un emballage complet et résistant aux chocs, et suffisamment affranchi, à l'adresse suivante pour analyse du défaut: **Radium Lampenwerk GmbH, Service QW/Traitement des réclamations, Dr.-Eugen-Kersting-Str. 6, 51688 Wipperfürth**

Radium se réserve le droit de statuer sur le bien-fondé de la demande de garantie après examen de la réclamation ou du produit défectueux. La garantie s'applique en principe uniquement en Europe. Tout accord allant au-delà doit faire l'objet d'une entente individuelle.

En cas d'acceptation de la demande de garantie, l'acheteur recevra gratuitement un produit de remplacement équivalent ; une réparation n'est pas techniquement envisageable. Le remboursement du prix d'achat ne fait pas partie de cette garantie. Dans ce cas, on entend par « produit de remplacement équivalent » un autre produit de même nature et de même valeur, dont les caractéristiques, les spécifications et le design peuvent différer de ceux du produit sous garantie.

L'envoi du produit de remplacement intervient après la validation en bonne et due forme de la demande de garantie. Cela ne prolonge pas la durée initiale de la garantie. Les produits défectueux deviennent la propriété de Radium GmbH dès leur envoi et sont éliminés de manière appropriée une fois la procédure terminée. Les droits de garantie légaux ainsi que les droits prévus par la loi sur la responsabilité du fait des produits ne sont pas affectés par la présente garantie et s'appliquent indépendamment de celle-ci.

2. Exclusion de garantie

Les droits à la garantie sont notamment exclus

- en cas de dommages ou de défauts mineurs et insignifiants du produit sous garantie (par exemple, défaillance de certaines puces LED ou matrices LED parmi plusieurs),
- lorsque la durée de vie normale du produit sous garantie, telle qu'indiquée par le fabricant, est atteinte pendant la période de garantie et/ou en cas de baisse normale du flux lumineux du produit sous garantie liée au produit lui-même,
- en cas de changements normaux de la couleur de la lumière du produit sous garantie liés au produit lui-même,
- en cas d'usure naturelle du produit sous garantie,
- en cas d'utilisation incorrecte ou inappropriée du produit sous garantie,
- en cas d'utilisation du produit sous garantie dans un environnement d'exploitation non autorisé ou inadapté (par exemple en cas d'humidité, de chaleur, de froid ou de poussière excessifs, ou dans des environnements corrosifs),
- en cas de dommages ou de défauts dus à une mauvaise qualité du réseau d'alimentation (par exemple, pics de tension ou surtension/sous-tension),
- dans la mesure où le produit sous garantie a été modifié, réparé ou utilisé en association avec des produits ou des logiciels du bénéficiaire de la garantie ou d'un tiers par le bénéficiaire de la garantie ou un tiers sans l'accord écrit préalable et explicite de Radium,
- en cas de dommages ou de défauts causés par le bénéficiaire de la garantie ou un tiers,
- en cas d'événements imprévisibles relevant de la force majeure, échappant au contrôle de Radium et dont Radium n'est pas responsable (par exemple, des catastrophes naturelles), ainsi que
- en ce qui concerne tous les autres composants de la gamme Easy-Connect.

3. Modification des conditions de garantie

Radium se réserve le droit de modifier ou de compléter à tout moment, à sa seule discrétion, les présentes conditions de garantie avec effet pour l'avenir. Dans ce cas, les droits à la garantie en vigueur au titre de la présente version des conditions de garantie ne sont pas affectés et peuvent continuer à être exercés par le bénéficiaire de la garantie conformément aux dispositions de la présente version des conditions de garantie pendant la durée de garantie correspondante.